

France-Marseille: Computer control system

OJ S 56/2016 19/03/2016

Contract notice – utilities

Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: EDF SA (DA-AAI-CIPN)

Postal address: 140 avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13401

Country: France

Contact person: Portail achats

For the attention of: Patrick Artaud

E-mail: patrick.artaud@edf.fr

Telephone: +33 488566479

Internet address(es):General address of the contracting entity: www.edf.comAddress of the buyer profile: <https://pha.edf.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Electricity

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

C455C20420- Mise à jour du Superviseur JDT- Phase Moyen Terme pour le parc nucléaire.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: CNPE et sites de centrales électro-nucléaire françaises en exploitation.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché est destiné à mettre à jour le système de supervision JDT existant afin d'intégrer les modifications issues de la rénovation globale du système incendie sur l'ensemble du Parc Nucléaire. Outre la mise à jour des images et des bases de données, il sera nécessaire d'étendre le périmètre à de nouvelles vues pour de nouveaux bâtiments, intégrer de nouvelles exigences en matière de sécurité informatique et de sûreté. Et enfin améliorer la maintenabilité de l'outil.

II.1.6. CPV code(s)

48151000 Computer control system

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Mise à jour d'un superviseur par tranche. Pour l'ensemble des 56 tranches.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 2.1.2017 Completion 30.6.2024

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une garantie financière pourra être demandée par EDF au titre du futur marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement EDF sera réalisé sur ressources propres. Le paiement sera réalisé à 60 jours à compter de la date d'émission de facture. Il pourra être réalisé le versement d'avances et/ou d'acomptes correspondant aux prestations réalisées.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Si le candidat ne possède pas en propre les moyens et les références demandés plus loin dans le présent avis, il doit prévoir les dispositions nécessaires dans un montage

industriel pour les réunir (co-traitance, sous-traitance) et les présenter dans le cadre de sa candidature.

Dans ce cas, le montage industriel n'est pas imposé, toutefois:

- seule la sous-traitance de rang 1 est acceptée,
- les sous-traitants doivent être agréés par EDF,
- les co-traitants doivent être agréés par EDF, ou satisfont aux critères du présent avis,
- en cas de groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché, le groupement attributaire devra être un groupement solidaire; ce type de groupement est privilégié, et doit être agréé par EDF,
- les partenaires doivent être uniques et présents tout au long de la vie du marché (de la phase de préparation à l'intégration du retour d'expérience), sauf cas de force majeure,
- un interlocuteur d'EDF, permanent et avec pouvoir de décision, est désigné chez chacun des partenaires.

Le candidat indique le montage industriel qu'il prévoit dans le cadre du présent avis en précisant la nature, la composition et l'organisation des responsabilités au sein de ce montage industriel.

Ne sont ainsi permis que les montages industriels permettant à une entreprise de pallier à son insuffisance technique ou financière. Par conséquent, des entreprises ayant chacune les capacités techniques et financières d'exécuter seule le marché ne peuvent pas se regrouper entre elles.

Les GME doivent être constitués d'entreprises ayant manifesté leur intérêt en réponse à l'avis de marché. Ils peuvent être constitués lors de la phase de consultation et au plus tard au moment de la remise des offres techniques.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si

ces exigences sont remplies:

Ne peuvent soumissionner:

- 1) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226 -13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure,
- 2) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier

judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.

1146-1, L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail,

3) Les candidats soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8

du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une

procédure équivalente régie par un droit étranger. Les candidats admis à la procédure de redressement judiciaire

instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à

une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché,

4) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant

celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas

acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

Toutefois, sont considérées comme en situation régulière

les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant

celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la

consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits

devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties,

mais qui, avant la date du lancement de la consultation,

ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du

recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par

le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont

dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement candidates à un marché,

5) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant

celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en oeuvre l'obligation de

négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail

et qui, à la date à laquelle ils soumissionnent, n'ont pas

réalisé ou engagé la régularisation de leur situation.

Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une des situations citées

aux points 1) à 5) ci-avant, le candidat doit produire une

déclaration sur l'honneur datée et signée.

Ces conditions sont applicables aux candidats et à chacun

des membres d'un groupement candidat.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si

ces exigences sont remplies:

Le candidat doit, sous peine d'élimination, fournir ses trois

derniers bilans financiers (pour les entreprises françaises,

sous forme de liasses fiscales comprenant à minima le bilan

pages 1 et 2, le compte de résultat pages 3 et 4, les annexes pages 5 et 11).

Si ceux-ci ont été transmis à une Unité d'EDF depuis moins

d'un an, le candidat indiquera à qui et ne joindra que le

nouveau bilan s'il est paru.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Le candidat doit fournir obligatoirement les engagements

demandés ci-dessous; il doit fournir avec sa candidature les justificatifs mentionnés et l'intégralité des documents demandés.

La sélection des candidats aptes à soumissionner au marché se fait sur deux types de critères:

- des critères factuels, prouvables et vérifiables (notés CE),
- des critères de type promesse et engagement (notés CV).

Les informations fournies par les candidats pouvant avoir un caractère confidentiel, EDF s'engage à ne pas les divulguer. EDF invite les candidats à désigner les documents considérés comme confidentiels.

Les critères techniques sont établis de manière à s'assurer que les candidatures comportent les compétences techniques, organisationnelles et structurelles liées à la mise à jour du superviseur JDT pour toutes les tranches.

Les compétences et aptitudes nécessaires recherchées sont les suivantes:

- Compétence 1: Maîtriser le développement d'un système de supervision basé exclusivement sur l'applicatif Panorama
- Compétence 2: Maîtriser le développement et le paramétrage de l'interface OPC permettant de s'interfacer avec tous les matériels incendie installés sur le parc nucléaire (protocoles Modbus, Jbus, EdBus, Ethernet...)
- Compétence 3: Maîtriser les règles liées aux câblages, à la distribution électrique (IEG) et aux conditions d'intervention dans les centrales REP: connaissance du CST câblage et des règles de cheminements des câbles.
- Compétence 4: Avoir les compétences et l'expérience pour procéder aux validations fonctionnelles sur site et la capacité à assurer des essais de performances. Cette compétence est nécessaire pour assurer la mise en service des matériels et leur dépannage le cas échéant.
- Compétence 5: Avoir la capacité à maintenir sur le long terme les matériels et logiciels installés (MCO), assurer la formation des personnels d'exploitation et de maintenance: pérenniser les compétences fonctionnelles et techniques.
- Compétence 6: Avoir des compétences en détection incendie notamment sur les centrales REP.
- Compétence 7: Avoir une implantation suffisante en France, c'est-à-dire:
 - o Disposer des infrastructures et des compétences techniques suffisantes,
 - o Rédiger les documents d'études et de réalisation en langue française,
 - o Avoir la capacité d'intervenir sur le site dans des délais très courts (48h).

Identification de référence:

Le candidat doit fournir, pour l'identification de chacune des références produites:

- l'objet, la référence et la date du ou des marché(s),
- la nature des fournitures, prestations et services fournis par le candidat,
- le volume (quantité, montant) des fournitures, prestations et services fournis par le candidat,
- la durée globale du ou des marché(s),
- les délais d'exécution pour la part réalisée par le candidat,
- les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation),
- la situation juridique du candidat pour le ou les marchés concernés (titulaire, cotraitant, sous-traitant en précisant le rang de sous-traitance),

— toute information utile portée à la connaissance d'EDF pour apprécier la réalisation antérieure (ou la réponse).

Le candidat accepte la libre consultation de ses documents

permettant de vérifier le bien fondé des réponses et arguments qu'il a apporté.

Déclinaison des compétences et aptitudes recherchées au travers de critères techniques: le candidat doit:

CV.1: Avoir étudié et réalisé dans les 5 dernières années, en tant que concepteur et réalisateur de la partie logiciel de supervision, au moins une installation d'un système de supervision, basé sur l'applicatif standard du commerce Panorama E² (Compétence 1). De plus, avoir réalisé tout ou partie de ces installations en interface avec des Automates Programmables Industriels et avec des centrales incendie dans le respect des normes et standards informatiques conformes à l'état de l'art.

Pour chacune des références, fournir impérativement les informations suivantes:

- Le nom du site concerné,
- La description de(s) la fonction(s) supervisée(s),
- La date de notification du contrat,
- La durée des études,
- La durée en jours de l'intervention totale (en distinguant la durée de l'installation et la durée des essais de requalification) sur site,
- Les travaux de câblage réalisés,
- La description de l'architecture informatique (matérielle et logicielle) mise en place,
- Les références des normes et standards respectés,
- Les contraintes techniques particulières (contraintes de performance, contraintes d'ambiance, contrainte de qualification, etc.) qui s'appliquaient,
- La nature des données d'entrée mises à disposition par le Client,
- Les Plans Qualité Logiciels de ces installations ou (si cette exigence n'est pas possible) le plan qualité logiciel type
- Toute information utile portée à la connaissance d'EDF pour apprécier la réalisation antérieure (ou la réponse).

Le Candidat fournira également un exemplaire (ou un extrait) d'une analyse fonctionnelle et organique rédigée(s) dans le cadre de cette (ces) prestation(s).

Le Candidat justifiera ainsi de sa capacité de concevoir et réaliser le système de supervision objet du contrat, basé sur l'applicatif standard du commerce Panorama E², à partir des données d'entrée que fournira EDF (plans d'implantation Autocad, tables d'adressage des centrales incendies et des API, araignées de câblage des systèmes de détection incendie, faces-avant des coffrets synoptiques JDT).

CV.2: Le système à étudier et développer aura des interfaces avec des matériels incendie existants (centrales, automates) de différents constructeurs (SIEMENS, DEF, CHUBB et HONEYWELL), et de différentes générations et protocoles de communications (Modbus, Jbus, Edbus, Ethernet...). (compétence 6).

Le Candidat justifiera d'expériences similaires ou a minima justifiera de sa capacité technique à s'interfacer avec de tels équipements à l'aide d'une interface de type OPC déjà installée et à reparamétrer. Il fournira de manière synthétique les éléments clefs des expériences citées (compétence 2).

CV.3: Avoir la compétence et l'expérience nécessaires pour procéder à la réalisation des différents câblages nécessaires dans les locaux de l'îlot nucléaire d'une tranche REP (compétence 3).

Le Candidat indiquera au moins une référence d'un chantier en fournissant, à minima:

- la date, la durée du chantier et le site concerné,

— la description sommaire de l'affaire: objet de la modification, nombre de câbles tirés, locaux impactés ...

CV.4: Avoir la compétence et l'expérience nécessaires pour procéder aux validations fonctionnelles du système de supervision dans le bâtiment électrique (salle de commande) d'une centrale REP (compétence 4).

Le Candidat indiquera au moins une référence de validation en fournissant, à minima:

— la description sommaire de la fonction validée et le site concerné,

— la date et la durée de la validation,

— la liste des documents d'essais rédigés en ayant soin de préciser, pour chacun, le type d'essai effectué (bons raccordement de câbles, bon acheminement des informations, réglages de protections, mise en service de fluides, essais de performance, essais inter-systèmes, etc.),

— un exemple de procédure d'essai rédigée par ses soins,

— les moyens d'essais humains et matériels utilisés.

CV.5: Avoir de l'expérience en matière de maintenance de systèmes de supervision (compétence 5).

— Le Candidat indiquera au moins une référence de système dont il assure la maintenance. Il précisera la nature du matériel maintenu.

— Le Candidat précisera la nature des prestations fournies, notamment pour les prestations de type: réparation de matériels (cartes électroniques, autres...), assistance téléphonique, analyse des dysfonctionnements, correction des non-conformités et traitement des obsolescences.

CE.6: Etre capable de s'engager, à assurer en maintien en condition opérationnelle (MCO) sur de longues durées, à minima 7 ans durant toute la durée du contrat (compétence 5).

— Le Candidat prendra cet engagement.

— Le Candidat présentera les dispositions qu'il prend pour assurer la pérennité des compétences pour répondre à un engagement de maintenance de longue durée.

— Le Candidat présentera les dispositions qu'il prend pour assurer la pérennité des matériels et logiciels sur de longues périodes (7 ans).

CE.7: Etre capable de respecter une durée d'intervention pour réparation sous 48 heures maximum jours ouvrables, présence sur site après la réception de la demande formalisée émise par EDF pour toutes les tranches nucléaires et ce quel que soit l'élément en panne du système (compétence 7).

Le Candidat décrira les dispositions (expérience et organisation) qu'il prend pour respecter ce critère.

CE.8: Etre capable de réaliser ou mettre à jour l'Interface Homme Système (IHS) existante, tous les dialogues d'exploitation associés ainsi que toute la documentation technique, résultat des études et du développement, nécessaire aux techniciens de maintenance pour dépanner les équipements, en langue française, aucune autre langue n'étant acceptée. Les réunions et notamment les réunions de suivi et contrôle du développement et l'ensemble des tests et des recettes client devront avoir lieu en France, EDF exerçant une surveillance de ces activités (compétence 7).

Le Candidat décrira l'organisation du Centre de compétences techniques, dont il dispose pour répondre à ce critère. Les coordonnées géographiques, les missions, les effectifs, les compétences et les outils disponibles seront précisés.

CE.9: Etre capable d'assurer, sur une période de 7 ans, la formation, en France et en français, des opérateurs de conduite et des techniciens de maintenance EDF à la maintenance de niveau 1 et 2, au sens de l'AFNOR n° FD X60-000, des équipements livrés (compétence 5).

Le Candidat présentera les dispositions qu'il prend pour répondre à ce critère.

CE.10: Le Candidat s'engage à ce que tous les résultats d'études, les documents produits, les codes source développés et toutes les données nécessaires à la production du code

exécutable deviennent la propriété d'EDF à la fin du contrat.

Le Candidat s'engagera explicitement à accepter ces conditions.

CV.11: Le Candidat doit être certifié ISO 9001 pour toutes les activités nécessaires à la réalisation des systèmes objet du contrat.

— Le Candidat fournira une copie du certificat,

— Le Candidat justifiera, en présentant ce qui a été fait lors d'une affaire précédente, de sa capacité à maîtriser tout le cycle de développement d'un projet. Il décrira notamment:
o ses règles et outils de gestion en configuration de tous les documents produits,
o ses règles, méthodes et outils utilisés dans chacune des phases du cycle de développement.

CE.12: Le Candidat est prévenu qu'il sera exigé dans le contrat que les règles de conception à appliquer seront les Règles de Conception et Construction (RCC_E) en vigueur à EDF, et acceptées par l'Autorité de Sûreté ainsi que le CST câblage.

Le Candidat s'engagera explicitement à accepter ces conditions.

CE 13: Le candidat devra être qualifié par EDF/UTO selon le référentiel de la NTAQ 07-0403: « Prescription particulières d'assurance qualité applicables entre EDF et les fournisseurs de prestation intellectuelles et d'assistance techniques dans le domaine nucléaire » ou s'engager à faire le nécessaire pour obtenir cette qualification.

CE14: Le candidat devra montrer sa capacité à intervenir sur les sites nucléaires français avec du personnel possédant les habilitations nécessaires pour travailler en autonomie.

Formalisme à utiliser pour la réponse:

Les réponses des candidats devront être synthétiques et formalisées de manière à respecter le contenu demandé pour chacun des critères énoncés ci-après: un chapitre par critère. Chaque chapitre comporte le nom du critère auquel il répond.

Par exemple:

Chapitre 2: CV2 — Maîtrise des interfaces avec les matériels incendie

Si les réponses d'un candidat ne sont pas structurés tels que stipulés ci-dessus, chapitre par chapitre, le candidat est éliminé.

Une réponse étayée à tous les critères (C1 à C14) ci-dessus est obligatoire.

Le candidat joindra à sa réponse argumentée un tableau récapitulatif, reprenant succinctement pour chaque critère, l'argumentaire du candidat. Il peut comporter des renvois vers le dossier de réponse.

Le présent avis de marché requiert un délai de réponse de 1 mois. Passé ce délai, le candidat sera éliminé.

Au vu des délais contraints, il n'y aura pas de demande de clarification ou de fourniture de pièces complémentaires. Une seule réponse par candidat sera analysée par EDF.

Les différents critères exposés ci-avant sont classés en deux catégories:

— Les critères prépondérants (CV1-2-3-4 et CE-6-10-13-14),

— Les critères non prépondérants (CV 5, CE7-8-9, CV11 et CE12).

Pour les critères prépondérants, une non réponse ou une réponse hors sujet sur deux critères entraînera l'élimination du candidat.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

C455C20420

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.4.2016 - 12:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

EDF se réserve la possibilité de suspendre ou d'arrêter la procédure, cet arrêt ou suspension ne donnant lieu à aucune indemnisation.

Le candidat accepte l'application des pièces contractuelles

administratives et techniques utilisées par EDF pour ses marchés, notamment les documents suivants:

- Conditions Générales d'Achat (CGA) Version octobre 2015
- Normes sur les systèmes qualité: NF EN ISO 9001 (ou équivalent), et compléments EDF (SGAQ, NTAQ07-0403, NT 85/114, ...),
- Cahiers des Charges d'EDF (CSCT ou CCTP, CST, CRT, CCTG, ...).

Le candidat accepte la libre consultation de ses documents permettant de vérifier le bien fondé des réponses et arguments qu'il a apportés.

Tout document remis par le candidat lors de la consultation doit comporter en-tête et nom du candidat; il doit être daté et signé. Si le candidat se présente sous la forme d'un groupement, tout document remis doit au surplus, comporter la désignation du co-traitant dudit document.

L'ensemble des documents doit être remis sous forme électronique, impérativement dans Portail achats EDF (sur le site <https://pha.edf.com>).

Numéro de RFI correspondant: rfi_018026

Les dossiers de candidature des entreprises intéressées devront être téléchargés sur la plate-forme d'achats électronique d'Electricité de France.

Pour l'entreprise intéressée souhaitant faire acte de candidature et n'étant pas inscrite à la plate-forme achats EDF, elle devra se référencer en remplissant un questionnaire d'informations.

Ce questionnaire est accessible depuis la page d'accueil du Portail Achat sur le site <https://pha.edf.com> à l'aide du lien placé dans l'encart: « Nouveau fournisseur? Se référencer ».

La consultation sera lancée par le Portail Achats d'EDF.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instances de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal de grande instances de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: www.tgi-paris.justice.fr

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.3.2016